

RAPPORT D'ANALYSE

Examen et vote du compte administratif 2021

ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

L'adoption du compte administratif (CA) est l'occasion de rendre compte chaque année des opérations budgétaires exécutées sur l'exercice clos précédent. Il convient également d'adopter les comptes de gestion, qui sont le reflet du compte administratif au niveau de la direction des finances publiques. Cette formalité doit s'accomplir avant le 30 juin selon les termes de l'article L1612-12 du CGCT.

L'analyse du compte administratif est conduite par rapport au budget primitif pour mesurer les taux de réalisation, et par comparaison avec le compte administratif précédent et sur les derniers exercices pour mesurer l'évolution en masse et en contenu des budgets exécutés. Un diaporama reprend les principaux tableaux et graphiques de la présente analyse, et vous expose les données financières essentielles selon le schéma habituel :

Analyse de la section de fonctionnement :

- les recettes
- les dépenses
- l'épargne

Analyse de la section d'investissement :

- les investissements réalisés par la ville
- le financement de l'investissement

Evolution et structure de l'endettement

Les budgets annexes

LES TAUX DE REALISATION

LES TAUX DE REALISATION

		Budget primitif	Total prévu avec DM	CA	Restes à réaliser	Taux de réalisation par rapport au budget primitif	Taux de réalisation par rapport au prévu	Analyse
Dépenses réelles de fonctionnement	BP	25 300 087,40	26 029 743,05	24 816 993,52		98,09%	95,34%	
	Pompes funèbres	1 091 073,00	1 451 873,00	1 272 861,39		116,66%	87,67%	
	Restauration	706 900,00	908 228,46	757 754,13		107,19%	83,43%	
	Parking	331 831,00	341 606,00	334 181,43		100,71%	97,83%	
Recettes réelles de fonctionnement	BP	26 825 330,44	27 269 096,14	27 583 741,07		102,83%	101,15%	
	Pompes funèbres	1 187 373,00	1 502 734,00	1 420 046,35		119,60%	94,50%	
	Restauration	728 500,00	742 531,60	702 369,19		96,41%	94,59%	
	Parking	541 392,00	726 912,76	699 629,98		129,23%	96,25%	

		yc RAR						
Dépenses d'équipement hors op ss mdt	BP	8 511 991,20	10 734 462,37	6 621 903,00	2 796 654,27	77,79%	87,74%	
	Pompes funèbres	225 600,00	189 848,30	67 960,92	0,00	30,12%	35,80%	
	Restauration	21 600,00	81 027,53	17 109,00	0,00	79,21%	21,12%	
	Parking	70 000,00	222 662,64	150 598,76	36 800,00	215,14%	84,16%	
	Réseau de chaleur	1 430 000,00	715 000,00	460 044,18	0,00	32,17%	64,34%	

	F	I
	Supérieur à 90 %	Supérieur à 80 %
	Entre 70 et 90 %	Entre 60 et 80 %
	Inférieur à 70 %	Inférieur à 60 %

Le taux de réalisation permet de mesurer la consommation des crédits prévus : ces taux sont de très bon niveau à l'exception des sections d'investissement des budgets Pompes funèbres et restauration. Le budget réseau de chaleur n'enregistre pas encore de fonctionnement. Le faible niveau de réalisation en investissement s'explique par la gestion enAP/CP : le taux de réalisation n'intègre pas les reports, alors même que les marchés ont été engagés dans leur quasi-totalité.

A noter en particulier un taux proche du maximum pour le budget principal : la quasi totalité des lignes ouvertes sont consommées.

LE BUDGET PRINCIPAL

En grandes masses, le résultat 2021 du budget principal est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	26 110 389,12 €	9 876 135,06 €
Recettes	28 127 203,96 €	6 051 597,78 €
Résultat 2021	2 016 814,84 €	-3 824 537,28
Résultat antérieur	1 423 784,80 €	2 133 751,17 €
Résultat cumulé	3 440 599,64 €	-1 690 786,11 €
Restes à réaliser nets à financer		1 818 695,89 €
Résultats cumulés avec RàR	3 440 599,64 €	-3 509 482,00 €
Excédent global de clôture disponible	-68 882,36 €	

- 2 016 814,84 € en fonctionnement qui se cumulent aux 1 423 784,80 € de l'excédent antérieur, soit un excédent de fonctionnement de 3 440 599,64 € ;
- en investissement, les restes à réaliser nets à financer sont de 1 818 695,89 €. Ce montant est à ajouter au déficit de la section d'investissement qui est de - 1 690 786,11 €. Le résultat cumulé de la section est donc de - 3 509 482,00 €.
- il convient de rajouter à ces résultats ceux du budget annexe restauration, supprimé à partir de 2022, à savoir :
 - un excédent de fonctionnement de 154 592,38 euros ;
 - un déficit d'investissement de 13 537,12 euros ;
- En définitive, au niveau de l'affectation de résultat, il est proposé d'adopter les dispositions suivantes :
 - Affectation du résultat de fonctionnement à la couverture du besoin d'investissement total de 3 523 019,12 euros ;
 - Report du déficit d'investissement total (- 3 523 019,12 €) au chapitre 001 - résultat d'investissement reporté ;
 - Report du solde positif de la section de fonctionnement (72 172,90 €) au chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté.

FONCTIONNEMENT : vue générale

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Charges à caractère général	4 875 196,31 €	4 853 138,77 €	-22 057,54 €	-0,45%
Masse salariale	16 124 347,87 €	16 057 157,48 €	-67 190,39 €	-0,42%
Autres charges de gestion courantes	316 622,74 €	394 650,06 €	78 027,32 €	24,64%
Subventions versées	756 001,80 €	713 383,00 €	-42 618,80 €	-5,64%
Subvention au CCAS	1 159 195,00 €	1 242 320,00 €	83 125,00 €	7,17%
Subvention au budget annexe parking	142 492,00 €	237 684,76 €	95 192,76 €	66,81%
Participations obligatoires	671 798,85 €	863 796,85 €	191 998,00 €	28,58%
Charges financières	166 731,90 €	161 906,51 €	-4 825,39 €	-2,89%
Charges exceptionnelles	101 855,32 €	3 680,54 €	-98 174,78 €	-96,39%
Reversement FPIC	35 176,00 €	71 415,00 €	36 239,00 €	103,02%
Autres	52 510,08 €	217 860,55 €	165 350,47 €	314,89%
Sous Total : Dépenses réelles	24 401 927,87 €	24 816 993,52 €	415 065,65 €	1,70%
Opérations d'ordre	1 082 626,57 €	1 293 395,00 €	210 768,43 €	19,47%
TOTAL	25 484 554,44 €	26 110 388,52 €	625 834,08 €	2,46%

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Facturation et location	2 083 753,06 €	2 722 600,07 €	638 847,01 €	30,66%
Remboursement rémunération du personnel	311 152,63 €	241 565,29 €	-69 587,34 €	-22,36%
Subventions	1 888 310,26 €	1 792 101,29 €	-96 208,97 €	-5,09%
Fiscalité ménages	10 623 251,00 €	11 364 831,00 €	741 580,00 €	6,98%
Fiscalité spécifique	1 529 822,29 €	1 789 382,83 €	259 560,54 €	16,97%
Droits de place (foires et marchés...)	58 245,81 €	100 859,98 €	42 614,17 €	73,16%
Droits de stationnement	763 224,33 €	975 859,77 €	212 635,44 €	27,86%
Droits de voiries	90 206,10 €	196 575,15 €	106 369,05 €	117,92%
Forfait post stationnement	182 493,98 €	224 979,25 €	42 485,27 €	23,28%
Reversements de l'intercommunalité	4 311 277,00 €	4 311 277,00 €	0,00 €	0,00%
Dotations de l'État	2 675 043,99 €	2 605 434,26 €	-69 609,73 €	-2,60%
Compensations fiscales de l'État	1 169 473,65 €	740 648,65 €	-428 825,00 €	-36,67%
Cessions	22 600,00 €	60 798,00 €	38 198,00 €	169,02%
Autres recettes	169 762,98 €	456 828,53 €	287 065,55 €	169,10%
Sous Total : Recettes réelles	25 878 617,08 €	27 583 741,07 €	1 705 123,99 €	6,59%
Amortissements et travaux en régie	539 148,49 €	543 462,89 €	4 314,40 €	0,80%
TOTAL	26 417 765,57 €	28 127 203,96 €	1 709 438,39 €	6,47%

Rappel : l'année 2020 a été marquée par un contexte particulier, celui de la crise sanitaire. Les comparaisons d'un exercice à l'autre sont donc affectées par cette spécificité. Habituellement, des retraitements sont opérés. Au regard de la complexité des estimations pour le cas du COVID, il est proposé ne pas retraiter spécifiquement les données : les évolutions constatées feront partie des explications présentées chapitre par chapitre.

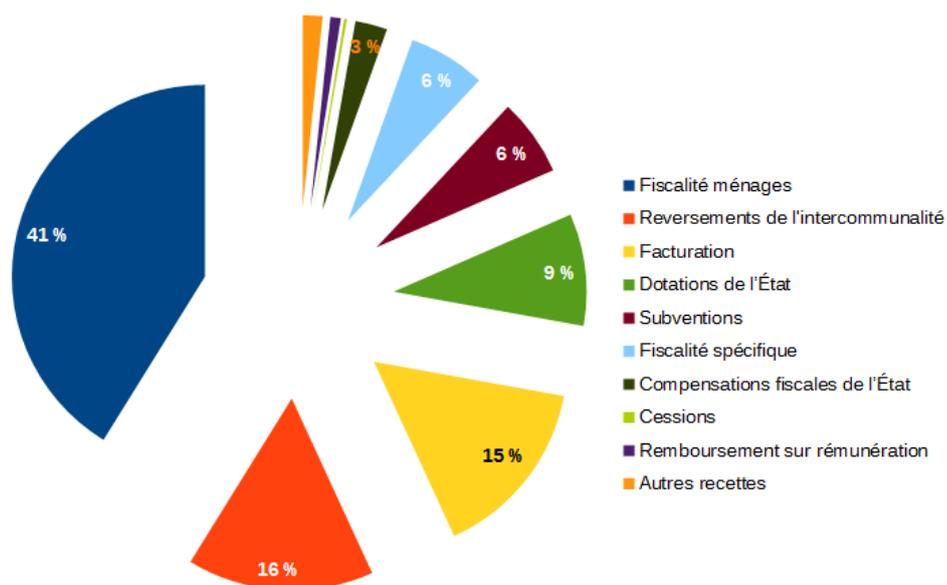
LE FONCTIONNEMENT

➤ Les recettes

Les recettes du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au CA 2020 :

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Facturation et location	2 083 753,06 €	2 722 600,07 €	638 847,01 €	30,66%
Remboursement rémunération du personnel	311 152,63 €	241 565,29 €	-69 587,34 €	-22,36%
Subventions	1 888 310,26 €	1 792 101,29 €	-96 208,97 €	-5,09%
Fiscalité ménages	10 623 251,00 €	11 364 831,00 €	741 580,00 €	6,98%
Fiscalité spécifique	1 529 822,29 €	1 789 382,83 €	259 560,54 €	16,97%
Droits de place (foires et marchés...)	58 245,81 €	100 859,98 €	42 614,17 €	73,16%
Droits de stationnement	763 224,33 €	975 859,77 €	212 635,44 €	27,86%
Droits de voiries	90 206,10 €	196 575,15 €	106 369,05 €	117,92%
Forfait post stationnement	182 493,98 €	224 979,25 €	42 485,27 €	23,28%
Reversements de l'intercommunalité	4 311 277,00 €	4 311 277,00 €	0,00 €	0,00%
Dotations de l'État	2 675 043,99 €	2 605 434,26 €	-69 609,73 €	-2,60%
Compensations fiscales de l'État	1 169 473,65 €	740 648,65 €	-428 825,00 €	-36,67%
Cessions	22 600,00 €	60 798,00 €	38 198,00 €	169,02%
Autres recettes	169 762,98 €	456 828,53 €	287 065,55 €	169,10%
Sous Total : Recettes réelles	25 878 617,08 €	27 583 741,07 €	1 705 123,99 €	6,59%
Amortissements et travaux en régie	539 148,49 €	543 462,89 €	4 314,40 €	0,80%
TOTAL	26 417 765,57 €	28 127 203,96 €	1 709 438,39 €	6,47%

Le détail par grand poste est développé ci-après. La proportion de chaque poste est la suivante :



Les recettes fiscales

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Fiscalité directe	10 623 251 €	11 411 467 €	788 216 €	7,42 %
TH	3 621 013 €	171 051 €	-3 449 962 €	-95,28 %
TF	6 911 585 €	11 116 406 €	4 204 821 €	60,84 %
TFNB	74 533 €	77 374 €	2 841 €	3,81 %
Rôles supp + complémentaires	16 120 €	46 636 €	30 516 €	189,31 %
Fiscalité spécifique	1 529 822 €	1 742 747 €	212 925 €	13,92 %
Droits d'enregistrement	1 018 071 €	1 199 123 €	181 051 €	17,78 %
TCFE (taxe conso finale d'électricité)	408 963 €	429 764 €	20 801 €	5,09 %
TLPE (taxe sur la publicité extérieure)	96 609 €	112 625 €	16 017 €	16,58 %
Taxe funéraire	6 179 €	1 234 €	-4 944 €	-80,02 %
Reversements de l'intercommunalité	4 311 277 €	4 311 277 €	0 €	0,00 %
AC	3 812 240 €	3 812 240 €	0 €	0,00 %
DSC	499 037 €	499 037 €	0 €	0,00 %
TOTAL	10 623 251 €	11 755 455 €		

Les produits issus de la fiscalité des ménages ont augmenté de 266 k€, soit +1,65 % entre les deux comptes administratifs.

Les taux ménages sont restés identiques entre 2020 et 2021 :

Fiscalité ménages	Taux 2020	Taux 2021
TF	24,62%	40,52 %
TFNB	63,28%	63,28%
TH (résidences secondaires et autres locaux non affectés à l'habitation)	13,41 %	13,41 %

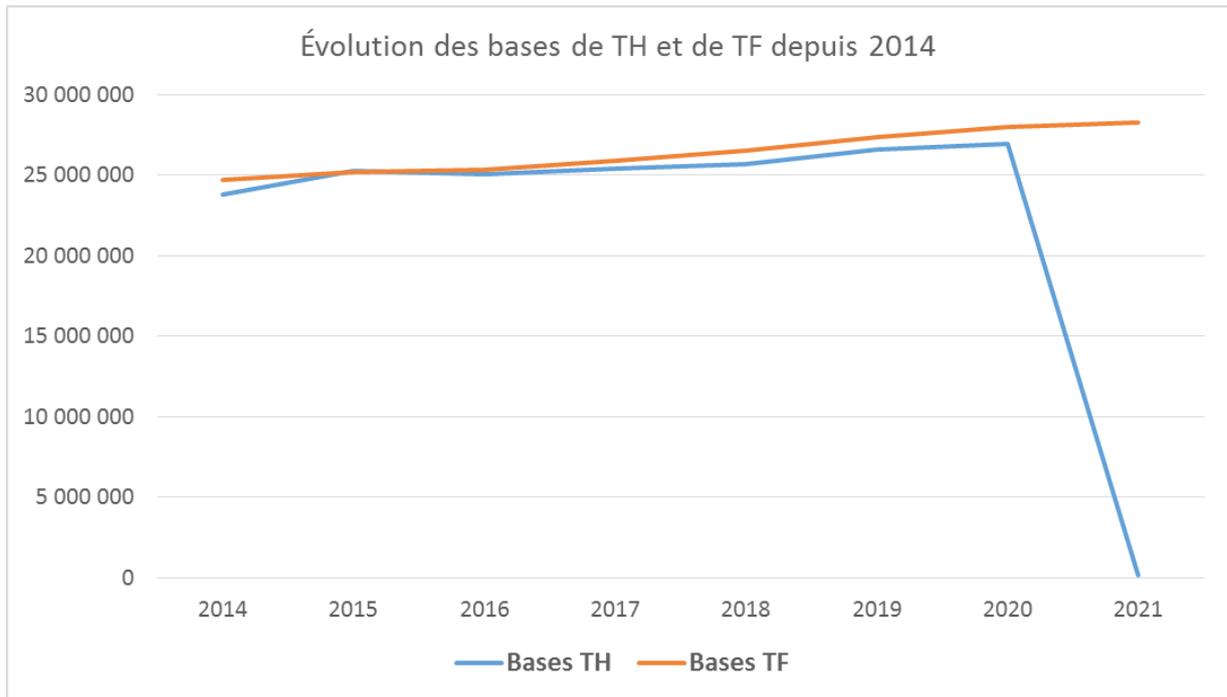
La loi de finances pour 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales à compter de 2021. Elle a été remplacée par le « transfert » de la part de foncier bâti départemental. Cependant, la taxe d'habitation est maintenue pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Ce transfert explique la hausse du taux de TF, qui correspond à la consolidation des taux de la ville et du département : $40.52 \%(15,90 \% + 24,62\%) \Rightarrow$ il n'y a pas de hausse réelle de taux sur 2021

L'évolution du produit fiscal résulte donc de l'évolution des bases d'imposition :

- Par leur valorisation forfaitaire de +0,2 % sur les taxes foncières et la taxe d'habitation ;
- Par leurs variations physiques, la révision de la consistance des locaux et la réduction des valeurs locatives des établissements industrielles.

Pour mémoire, l'illustration de l'évolution des bases de TH et TF depuis 2014 est la suivante:



On observe la forte baisse des bases de taxe d'habitation consécutive à la suppression de celle-ci sur les résidences principales. L'exercice 2021 constitue un bouleversement fiscal pour les collectivités du bloc communal.

Les autres recettes fiscales

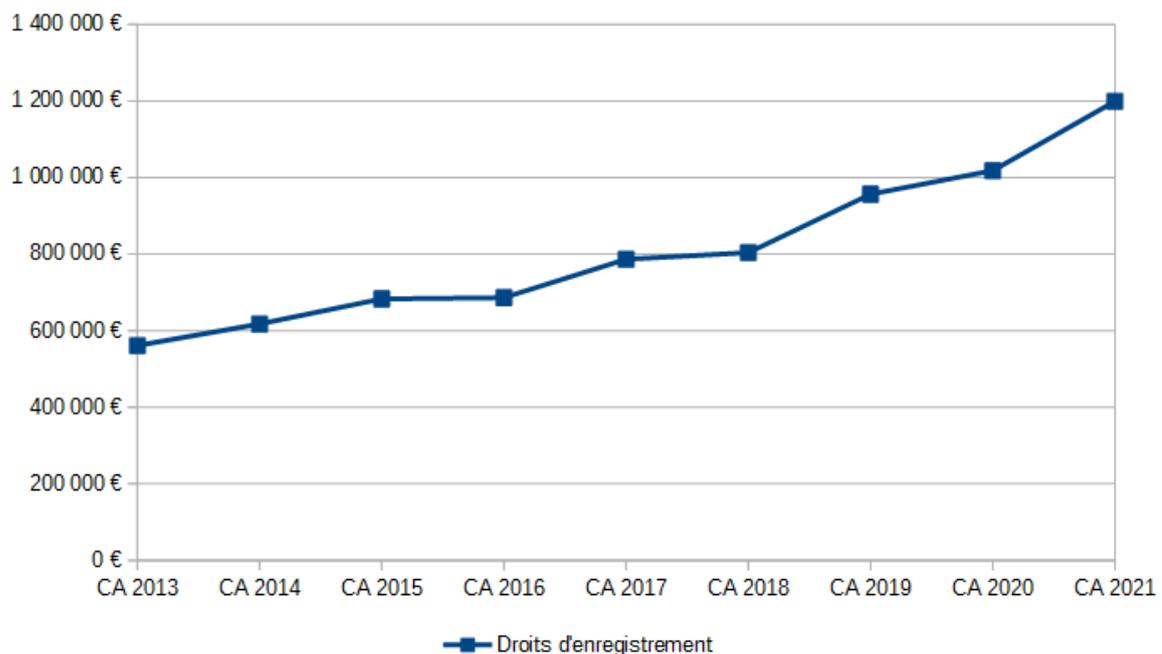
	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Fiscalité spécifique	1 529 822 €	1 742 747 €	212 925 €	13,92 %
<i>Droits d'enregistrement</i>	<i>1 018 071 €</i>	<i>1 199 123 €</i>	<i>181 051 €</i>	<i>17,78 %</i>
<i>TCFE (taxe conso finale d'électricité)</i>	<i>408 963 €</i>	<i>429 764 €</i>	<i>20 801 €</i>	<i>5,09 %</i>
<i>TLPE (taxe sur la publicité extérieure)</i>	<i>96 609 €</i>	<i>112 625 €</i>	<i>16 017 €</i>	<i>16,58 %</i>
<i>Taxe funéraire</i>	<i>6 179 €</i>	<i>1 234 €</i>	<i>-4 944 €</i>	<i>-80,02 %</i>

Il s'agit essentiellement des recettes fiscales liées à la **taxe additionnelle aux droits de mutation (droits d'enregistrement)** à la **taxe sur la consommation finale d'électricité** et à la **taxe locale sur la publicité extérieure**.

Ces recettes sont en hausse de 213 k€, soit + 13,92 %. A noter une dynamique toujours présente sur :

- les droits de mutation qui progressent de plus de +17,8% (ou +181 k€)
- la taxe locale sur la publicité extérieure qui progresse de +16,6%.

Depuis 2014 les droits de mutation ont presque doublé puisqu'ils sont passés de 618 k€ à 1,2M€. Cette tendance est nationale, et s'explique par le double phénomène de hausse du nombre ET du prix des transactions. Au regard des dernières actualités sur ce sujet, le début de l'année 2022 marque plutôt une accalmie : cette recette doit donc faire l'objet d'une attention particulière.



Les reversements de l'intercommunalité (AC et DSC)

L'attribution de compensation est stable, tout comme la dotation de solidarité communautaire.

REVERSEMENTS DE FISCALITE		
en k€	2020	2021
Attribution de compensation	3 812	3 812 0%
Dotation de solidarité communautaire <i>Evolution</i>	499	499 0%
Reversements de fiscalité <i>Evolution</i>	4 311	4 311 0%

Compensation et dotations de l'État

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Dotations de l'État	2 675 260 €	2 605 650 €	-69 610 €	-2,60 %
<i>Dotation forfaitaire</i>	<i>1 808 042 €</i>	<i>1 739 787 €</i>	<i>-68 255 €</i>	<i>-3,78 %</i>
<i>Dotation de solidarité urbaine (DSU)</i>	<i>519 153 €</i>	<i>537 730 €</i>	<i>18 577 €</i>	<i>3,58 %</i>
<i>Dotation nationale de péréquation (DNP)</i>	<i>297 500 €</i>	<i>288 169 €</i>	<i>-9 331 €</i>	<i>-3,14 %</i>
<i>Dotation spéciale instituteurs</i>	<i>2 808 €</i>	<i>2 808 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Dotation de recensement / titres sécurisés</i>	<i>4 826 €</i>	<i>4 826 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Dotation compensation impôt spectacles</i>	<i>216 €</i>	<i>216 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Dotation générale de décentralisation</i>	<i>6 000 €</i>		<i>-6 000 €</i>	<i>-100,00 %</i>
<i>FCTVA Fonctionnement</i>	<i>36 715 €</i>	<i>32 114 €</i>	<i>-4 601 €</i>	<i>-12,53 %</i>
Compensations fiscales	1 169 258 €	740 433 €	-428 825 €	-36,67 %
<i>FDTP (fond départemental taxe pro)</i>	<i>583 862 €</i>	<i>573 984 €</i>	<i>-9 878 €</i>	<i>-1,69 %</i>
<i>Exo TH</i>	<i>547 366 €</i>	<i>0 €</i>	<i>-547 366 €</i>	<i>-100,00 %</i>
<i>Exo TF</i>	<i>38 030 €</i>	<i>166 449 €</i>	<i>128 419 €</i>	<i>337,68 %</i>
TOTAL DOTATIONS	3 844 518 €	3 346 083 €	-498 435 €	-12,96 %

Ces recettes enregistrent globalement une baisse de 498 k€, essentiellement en lien avec la suppression de la Taxe d'habitation. Le détail ligne à ligne est précisé ci-dessous.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

DGF	2020	2021	Écart
Dotation forfaitaire	1 808 042 €	1 739 787 €	- 3,78%
Dotation de solidarité urbaine	519 153 €	537 730 €	+3,78 %
Dotation nationale de péréquation	297 500 €	288 169 €	- 3,14%
TOTAL	2 624 695 €	2 565 686 €	-2,25 %

Pour mémoire, la dotation forfaitaire était en 2014 de 3,3 M€. Elle a baissé de près d'1,6 M€ entre 2014 et 2022 essentiellement au titre de la contribution au redressement des finances publiques intervenu entre 2013 et 2017.

Pour 2021, la dotation forfaitaire est en baisse de - 3,78% (-68 K€) tandis que la DNP est en hausse de + 3,58% (+ 19 K€). Si l'écrêtement de l'enveloppe allouée chaque année à la dotation forfaitaire s'est poursuivi en 2021 notons néanmoins que l'enveloppe allouée à la DNP est stable depuis 2015.

La DNP connaît également une légère baisse de - 3,14% (- 9 331 €) alors que l'enveloppe nationale allouée à la DNP était figée entre 2020 et 2021.

Les compensations fiscales

Les allocations compensatrices constituent une variable d'ajustement des concours financiers de l'État. Elles sont en fortes baisse en 2021 (-71,6 % ou -419 k€). Cette baisse n'est toutefois que la résultante de la suppression de la taxe d'habitation puisque les allocations compensatrices de taxe d'habitation ont été intégrées dans le foncier bâti perçu.

Les 166 k€ perçus au titre de l'année 2021 sur la compensation de la TF correspondent à l'allocation compensatrice au titre d'une nouvelle exonération pour certains établissements industriels. En effet suite à la réduction de 50% des valeurs locatives de TFPB et de CFE des locaux industriels, l'État a mis en place un prélèvement sur ses recettes sous la forme d'une allocation compensatrice à destination des collectivités.

Le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle est un prélèvement sur les recettes de l'État qui est distribué par le conseil départemental selon des critères qui lui sont propres. En 2021 celui-ci a baissé de 10 k€ par rapport au montant 2020.

Les autres dotations de l'État

Les autres dotations de l'État regroupent :

- Le FCTVA de fonctionnement qui était de 37 k€ en 2020 contre 32 k€ en 2021 (-5 k€)
- La dotation spéciale au titre des instituteurs qui passe de 3 k€ en 2020 à 0,2 k€ en 2021 et qui disparaît donc presque totalement. Son montant est ajusté (et décroît) chaque année afin de tenir compte des départs en retraite et de l'intégration progressive des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles.
- La dotation « emplois d'avenir » qui est passée de 35 k€ à 25 k€ en 2021 qui a baissé en lien avec un moindre recours aux contrats emploi d'avenir.
- La dotation pour les titres sécurisés qui est passée de 4,8 à 5,1 k€. Cette dotation est versée aux communes équipées d'une ou plusieurs stations d'enregistrement des demandes de passeports et de cartes nationales d'identité.

Les subventions

	2020	2021	Evolution	
PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 496 924,90	1 247 852,80	-249 072,10	-16,64 %
AUTRES PARTICIPATIONS	246 225,09	353 295,23	107 070,14	43,48 %
DEPARTEMENTS	68 055,00	89 442,70	21 387,70	31,43 %
REGIONS	17 170,38	33 708,15	16 537,77	96,32 %
EMPLOIS D'AVENIR	34 752,97	25 215,59	-9 537,38	-27,44 %
AUTRES COMMUNES	14 228,75	22 751,54	8 522,79	59,90 %
GFP DE RATTACHEMENT	10 747,75	19 403,00	8 655,25	80,53 %
AUTRES	205,42	432,28	226,86	110,44 %
TOTAL	1 888 310,26	1 792 101,29	-96 208,97	-5,09 %

Les subventions en fonctionnement reçues enregistrent une baisse de **-5,09 %**, soit **-96 k€**.

Les évolutions par direction sont les suivantes :

	2020	2021	Evolution
ACCUEIL ET ETAT CIVIL	53 346,00	50 046,00	-3 300,00
AFFAIRES GENERALES	0,00	0,00	0,00
COMMERCES FOIRES ET MARCHES	32 175,75	19 404,00	-12 771,75
CONSERVATOIRE	70 170,38	109 208,15	39 037,77
POLE ENFANCE	1 015 514,43	943 166,51	-72 347,92
POLE FAMILLE	84 093,48	60 488,80	-23 604,68
POLE JEUNESSE	237 832,98	103 013,38	-134 819,60
POLE VIE SCOLAIRE	361 226,37	497 115,39	135 889,02
POLITIQUE DE LA VILLE	5 000,00	0,00	-5 000,00
POLITIQUES SOCIALES	0,00	0,00	0,00
REGLEMENTATION ET ELECTIONS	12 952,62	-2 523,54	-15 476,16
RESSOURCES HUMAINES	598,80	4 507,60	3 908,80
SALLES ET FESTIVITES	0,00	0,00	0,00
SERVICES TECHNIQUES	10 959,00	1,00	-10 958,00
VIE CULTURELLE	15 000,00	10 500,00	-4 500,00
VIE SPORTIVE	-5 733,55	2 000,00	7 733,55
Somme :	1 893 136,26	1 796 927,29	-96 208,97

Les fortes évolutions touchent logiquement les directions les plus subventionnées, en particulier par la CAF (enfance, jeunesse, scolaire).

Pour rappel, l'année 2020 a été marquée par des versements exceptionnels liés à la crise sanitaire : vacances apprenantes, convention 2S2C - sport santé culture civisme. La non reconduction de ces dispositifs conjoncturels explique la baisse des subventions, en particulier sur la jeunesse.

Les autres évolutions importantes sont liées :

- sur le secteur scolaire : à la **participation de l'État au financement des écoles scolaires privées (169K€)**. Cette subvention vient compenser la nouvelle participation obligatoire en dépense pour les enfants scolarisés dans ce établissement dès 3 ans, contre 6 auparavant. Son effet est donc neutre.
- Pour l'enfance : la baisse des financements est liée à la diminution du nombre d'assistantes maternelles de la crèche familiale (- 4 assistantes, soit -12 places)

Les produits des services : facturation, location et droits

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Droits	1 094 170,22 €	1 498 274,15 €	404 103,93 €	36,93%
<i>Droits de place (foires et marchés)</i>	58 246 €	100 860 €	42 614 €	73,16%
<i>Droits de stationnement</i>	763 224 €	975 860 €	212 635 €	27,86%
<i>Droits de voiries</i>	90 206 €	196 575 €	106 369 €	117,92%
<i>Forfait post-stationnement</i>	182 494 €	224 979 €	42 485 €	23,28%
Facturation et location	2 083 753,06 €	2 722 600,07 €	638 847,01 €	30,66%
Total produit des services	3 177 923,28 €	4 220 874,22 €	1 042 950,94 €	32,82%

Les produits des services connaissent une hausse considérable entre les exercices 2020 et 2021 et passe à un niveau supérieur à celui de 2019. Les évolutions sont essentiellement liées à la reprise d'activité après une année impactée par la crise sanitaire.

C'est le cas pour l'ensemble des droits et en particulier les droits de stationnement du fait notamment de la mise en place de la gratuité et d'une activité nettement plus faible en cœur de ville et dans les zones payantes en 2020.

Sur la facturation, les réouvertures impliquent logiquement une hausse de la facturation : + 252 k€ sur l'ensemble du secteur scolaire, + 90 k€ sur la petite enfance, +27 k€ sur la vie sportive.

Le conservatoire enregistre une baisse, mais cet effet est essentiellement lié à un décalage de facturation enregistré en 2020 suite au changement de système de gestion.

A noter un effet lié à la changement de nomenclature : les indemnités de sinistre et d'assurance sont désormais enregistrées sur ce chapitre, contrairement à 2020. Elles s'élèvent à 268 k€ contre 160 k€ en 2020

Les autres recettes

Les autres recettes étaient essentiellement constituées des indemnités de sinistre et d'assurance en 2020 (cf ci-dessus). Pour 2021, elles ne sont plus comptabilisées sur ce chapitre.

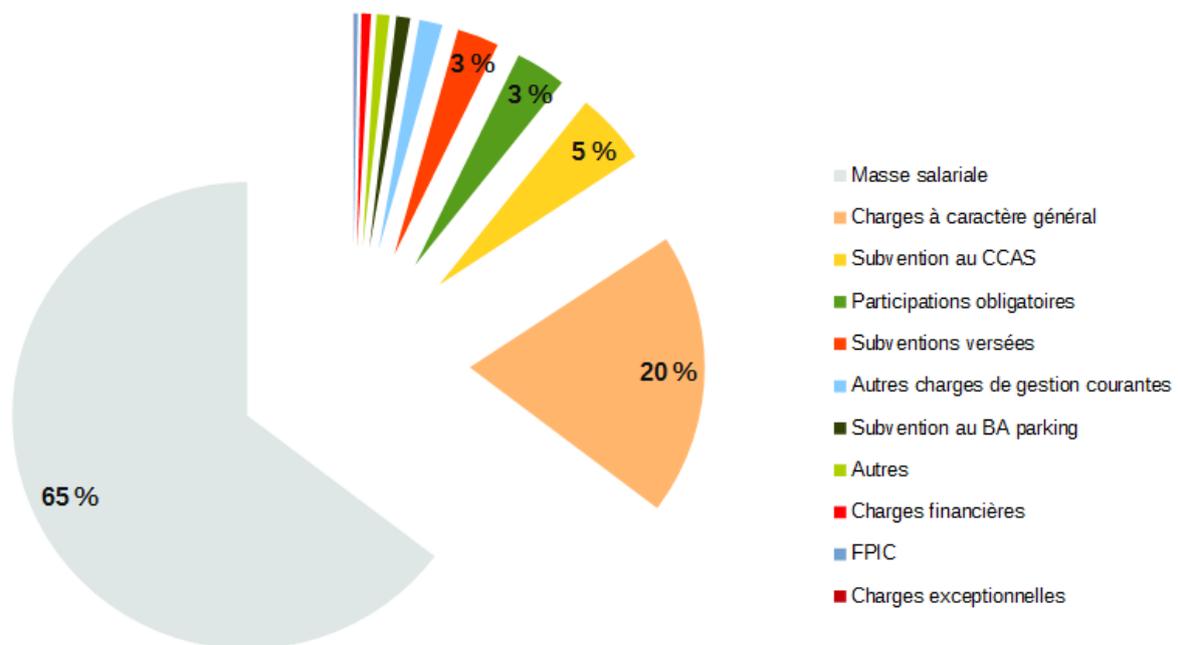
La somme de 456 k€ enregistrée sur 2021 correspond à un leg.

➤ **Les dépenses**

Les dépenses du budget principal évoluent de la façon suivante par rapport au compte administratif 2020 :

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Charges à caractère général	4 875 196,31 €	4 853 138,77 €	-22 057,54 €	-0,45%
Masse salariale	16 124 347,87 €	16 057 157,48 €	-67 190,39 €	-0,42%
Autres charges de gestion courantes	316 622,74 €	394 650,06 €	78 027,32 €	24,64%
Subventions versées	756 001,80 €	713 383,00 €	-42 618,80 €	-5,64%
Subvention au CCAS	1 159 195,00 €	1 242 320,00 €	83 125,00 €	7,17%
Subvention au budget annexe parking	142 492,00 €	237 684,76 €	95 192,76 €	66,81%
Participations obligatoires	671 798,85 €	863 796,85 €	191 998,00 €	28,58%
Charges financières	166 731,90 €	161 906,51 €	-4 825,39 €	-2,89%
Charges exceptionnelles	101 855,32 €	3 680,54 €	-98 174,78 €	-96,39%
Reversement FPIC	35 176,00 €	71 415,00 €	36 239,00 €	103,02%
Autres	52 510,08 €	217 860,55 €	165 350,47 €	314,89%
Sous Total : Dépenses réelles	24 401 927,87 €	24 816 993,52 €	415 065,65 €	1,70%
Opérations d'ordre	1 082 626,57 €	1 293 395,00 €	210 768,43 €	19,47%
TOTAL	25 484 554,44 €	26 110 388,52 €	625 834,08 €	2,46%

Le détail par grands postes est le suivant :



Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont en baisse de -0,2% par rapport à 2020 pour s'établir à 4,85 M€ en 2021. Elles n'ont donc pas retrouvé leur niveau d'avant crise, dans la mesure où ces charges avaient marqué une forte baisse en 2020 en lien avec la situation sanitaire. Dans le détail on constate cependant :

- une reprise sur la plupart des directions : +147 k€ sur le scolaire, +70 k€ sur le conservatoire, + 52 k€ sur les foires et marchés, etc. ;
- une forte baisse sur les services techniques , essentiellement liée à :
 - une **baisse** importante des dépenses sur le poste des **fluides** de -175 k€ ;
 - une **baisse** des dépenses de **Fournitures d'entretien** et de petits équipements de l'ordre de 40 k€ essentiellement en raison des achats liés au COVID plus importants sur 2021. Cette baisse se retrouve également sur les vêtements de travail (-58 k€) ;
 - la fin des loyers et charges suite au rachat de l'espace CEVE (-115 k€).

Les charges de personnel

La masse salariale représente 65 % des dépenses de fonctionnement. Elles évoluent à la baisse entre 2020 et 2021, dans la mesure où elles passent de 16 124 k€ à 16 057 k€ (-67 k€, soit -0,42%).

L'évolution de la masse salariale intègre plusieurs éléments réglementaires :

- **le GVT (glissement vieillesse technicité) qui correspond à la progression des carrières des agents : avancement d'échelons et de grade :**
- **le PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) : mesure visant à améliorer les retraites des agents via un transfert entre le régime indemnitaire et le salaire de base**
- **les indemnités de précarité : versement d'une indemnité aux agents en cas de non renouvellement de leur contrat - 10 % de leur rémunération.**

Ces évolutions réglementaires sont compensées par un effet Noria important, ainsi que par le non renouvellement de certains postes :

Les subventions et participations obligatoires versées

Ce poste enregistre une hausse de 328 k€, soit + 12 %.

	CA 2020	CA 2021	Evolution	Variation
Subventions de fonctionnement versées	756 001,80 €	713 383,00 €	-42 618,80 €	-5,64 %
<i>dont MJC et CEJ</i>	194 000,00 €	219 000,00 €	25 000,00 €	12,89 %
<i>dont congrès, comité, syndicats, anciens combattants, relations internationales</i>	22 360,80 €	13 350,00 €	-9 010,80 €	-40,30 %
<i>dont associations citoyennes / vie des quartiers/commerces</i>	24 300,00 €	18 300,00 €	-6 000,00 €	-24,69 %
<i>dont politiques sociales</i>	32 550,00 €	27 150,00 €	-5 400,00 €	-16,59 %
<i>dont scolaire, PAE et petite enfance</i>	63 691,00 €	53 608,00 €	-10 083,00 €	-15,83 %
<i>dont associations culturelles</i>	60 450,00 €	57 000,00 €	-3 450,00 €	-5,71 %
<i>dont associations sportives</i>	344 550,00 €	309 000,00 €	-35 550,00 €	-10,32 %
<i>dont associations environnementales</i>	1 100,00 €	2 975,00 €	1 875,00 €	170,45 %
<i>dont amicale du personnel</i>	13 000,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 %
Subventions aux BA et CCAS	1 301 687,00 €	1 480 004,76 €	178 317,76 €	13,70 %
<i>Budget parkings</i>	142 492,00 €	237 684,76 €	95 192,76 €	66,81 %
<i>CCAS</i>	1 159 195,00 €	1 242 320,00 €	83 125,00 €	7,17 %
Participations et contingents	671 798,85 €	863 796,85 €	191 998,00 €	28,58 %
<i>Dont SDIS</i>	484 755,85 €	484 755,85 €	0,00 €	0,00 %
<i>Ecoles privées</i>	187 043,00 €	367 255,00 €	180 212,00 €	96,35 %
<i>Autres</i>		11 786,00 €	0	
TOTAL	2 729 487,65 €	3 057 184,61 €	327 696,96 €	12,01 %

Cette évolution est essentiellement liée :

- à la baisse des subventions aux associations : **cette diminution est essentiellement conjoncturelle. En effet, elle est liée aux associations sportives et à la baisse de la participation pour les locations de créneaux des différents équipements en raison de la crise sanitaire.** A noter quelques dissolutions de structures ou de demandes de financements inférieures aux crédits inscrits en 2020. Une participation supplémentaire de 25 k€ peut également être apportée à la MJC pour le financement d'une partie du poste de direction ;
- à la subvention au budget annexe parking, qui augmente en raison d'un niveau de facturation qui n'a pas retrouvé son rythme d'avant crise. A noter que ce budget a cependant encaissé une compensation de l'État en fin d'année 2021 : il se retrouve donc en excédent (cf note dédiée).
- à la subvention au Centre communal d'action sociale (CCAS), qui connaît une évolution de 70k€ afin de tenir compte du versement exceptionnel d'une indemnité contentieuse. Par ailleurs, la subvention de 2020 n'avait pas été versée en totalité, alors que la subvention 2021 l'a été, ce qui explique le reste de l'écart
- à la participation aux écoles privées : **elle augmente en raison des obligations réglementaires liées à la scolarisation des maternelles à partir de 3 ans.** Cette hausse intègre l'année 2021 mais également le rattrapage liée au 1^{er} trimestre de

l'année scolaire 2020-2021. Cette évolution est intégralement compensée en recettes ;

La péréquation horizontale (FPIC)

PEREQUATION HORIZONTALE		
en k€	2020	2021
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	35	71
<i>Evolution</i>		+103,0%
Péréquation horizontale	35	71
<i>Evolution</i>		+103,0%

Le FPIC est un fond national alimenté chaque année par les territoires les mieux dotés en recettes fiscales. Ces sommes sont ensuite redistribuées aux communes et intercommunalités les moins bien dotées.

Le Conseil de communauté s'est prononcé entre 2018 et 2020 sur une prise en charge de l'augmentation du prélèvement au titre du FPIC en lieu et place des communes. **Pour 2021, il a été décidé de voter une répartition libre du prélèvement afin que les communes prennent à leur charge l'évolution du prélèvement du territoire entre 2020 et 2021, afin de maintenir le prélèvement du Pays Voironnais à l'identique.**

Cette décision explique donc l'évolution de la part de Voiron, qui passe de 35 à 71 k€.

Autres charges

Le poste « autres charges » est essentiellement composé **des reversements de forfait post-stationnement** dont le montant de 155 591 € correspond à 2 exercices : une partie de 2020 (58,4 k€) et 2021 (97,2k€) , ce qui explique la forte hausse par rapport à 2020.

L'INVESTISSEMENT

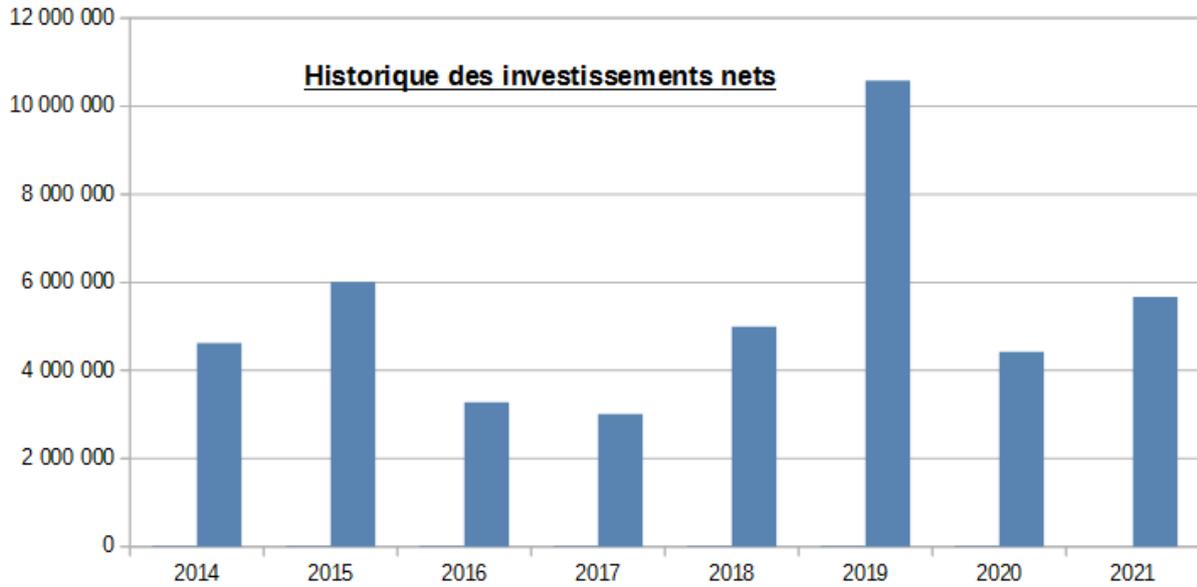
Globalement, la section d'investissement évolue de la façon suivante :

	2020	2021
Immobilisations incorporelles (études, logiciels)	451 302,17	426 353,31
Immobilisations corporelles (terrains et matériels)	3 171 493,95	2 685 930,50
Immobilisation en cours (travaux)	1 870 460,53	3 313 616,63
Subventions d'équipement versées	64 966,32	192 989,36
Reversements PAE / TA	910 711,17	337 656,78
Autres	132 254,68	220 421,00
DEPENSES D'EQUIPEMENT	6 601 188,82	7 176 967,58
Emprunts et dettes	1 388 589,44	1 560 897,09
DEPENSES REELLES	7 989 778,26	8 737 864,67
Opérations d'ordre entre sections	539 148,49	543 462,89
Opérations d'ordre patrimoniales	141 996,22	594 825,50
DEPENSES D'INVESTISSEMENT TOTALES	8 670 922,97	9 876 153,06

	2020	2021
Subventions reçues	2 182 412,39	1 504 463,99
FCTVA	1 465 494,65	608 501,82
TLE/TA	1 274 782,75	1 104 352,83
Amendes de police	161 781,00	85 974,00
Divers	74 946,38	43 964,04
RECETTES D'EQUIPEMENT	5 159 417,17	3 347 256,68
Emprunt et dette	3 302 550,00	816 120,00
RECETTES REELLES	8 461 967,17	4 163 376,68
Opérations d'ordre entre sections	1 082 626,57	1 293 395,60
Opérations d'ordre patrimoniales	141 996,22	594 825,50
RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTALES	9 686 589,96	6 051 597,78

Dépenses d'équipement nettes de subventions	4 418 776,43	5 672 503,59
Reports nets		1 818 695,89
		7 491 199,48

Après un exercice historiquement haut en 2019, les investissements retrouvent un niveau plus classique :



La répartition des dépenses d'équipement par direction est détaillée dans les tableaux ci-dessous. Les projets les plus significatifs sont les suivants :

- les travaux de voirie pour 978 k€, essentiellement pour les rues : 4 chemins, Sermorens, Bourg de Péage, route des Bois et route de Tolvon.
- la requalification des espaces public de la Brunetière : 818 k€ ;
- la création de l'espace Gozzi : 662 k€ ;
- la rénovation du gymnase Barcelone pour 412 k€ ;
- les nouveaux locaux de la police municipales et du CSU : 306 k€
- l'extension et le réaménagement du cimetière pour 277 k€ ;
- la restructuration du RIH Brunetière : 259 k€ ;
- les travaux d'étanchéité du Foyer Logement Pierre Blanche (100 k€) et le remplacement de son ascenseur (60 k€)
- plusieurs acquisitions foncières : l'ex-local de la Biocoop (225 k€) et 3 achats rue grande (248 k€)

		D	R
AFFAIRES GENERALES	CIMETIERE	277 725,04	11 093,00
	HOTEL DE VILLE	192 676,70	
	IMMEUBLES RAPPORT TTC	87 109,30	
	PROJET MILLE PAS HT	21 826,72	697 323,00
AFFAIRES GENERALES	Somme :	579 337,76	708 416,00
COMMERCE FOIRES ET MARCHES	COMMERCE	5 146,13	
	FOIRE DE ST MARTIN	4 844,16	
COMMERCE FOIRES ET MARCHES	Somme :	9 990,29	
COMMUNICATION	COMMUNICATION EXTERNE	2 488,86	
COMMUNICATION	Somme :	2 488,86	
CONSEILS DE QUARTIERS	DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	3 647,10	
CONSEILS DE QUARTIERS	Somme :	3 647,10	
CONSERVATOIRE	CONSERVATOIRE - FRAIS GENERAUX	15 719,96	
CONSERVATOIRE	Somme :	15 719,96	
FINANCES	FINANCES - FRAIS GENERAUX	7 764,00	
FINANCES	Somme :	7 764,00	
INFORMATIQUE	INFORMATIQUE - FRAIS GENERAUX	45 362,44	
INFORMATIQUE	Somme :	45 362,44	
POLE ENFANCE	HALTE GARDERIE CROIX MAURIN	4 896,00	
	MULTIACCUEIL DU COLOMBIER	5 814,80	
	MULTIACCUEIL DU PARC	7 488,62	
	RELAIS ASSIST MATERNELLE	7 116,00	14 289,00
POLE ENFANCE	Somme :	25 315,42	14 289,00
POLE FAMILLE	BERAUDIER	150,00	
POLE FAMILLE	Somme :	150,00	
POLE JEUNESSE	ALSH CHIRENS	7 705,60	
	BRUNETIERE	14 545,12	
POLE JEUNESSE	Somme :	22 250,72	
POLE VIE SCOLAIRE	EDUCATION ET SCOLAIRE	274 797,11	27 550,00
POLE VIE SCOLAIRE	Somme :	274 797,11	27 550,00
POLITIQUE DE LA VILLE	POLITIQUE DE LA VILLE	1 085 484,11	52 541,00
POLITIQUE DE LA VILLE	Somme :	1 085 484,11	52 541,00

		D	R
POLITIQUE S SOCIALES	EHPAD	356,40	
	FLPA	211 191,53	48 051,00
POLITIQUE S SOCIALES	Somme :	211 547,93	48 051,00
PREV SECURITE STATIONNEMT PROTECT CIVLE	POLICE MUNICIPALE	325 918,55	
	PROTECT CIVILE SURETE	82 441,95	
	STATIONNEMENT	19 112,66	
	VIDEOPROTECTION C SU	178 645,64	25 887,77
PREV SECURITE STATIONNEMT PROTECT CIVLE	Somme :	606 118,80	25 887,77
SALLES ET FESTIVITES	CENTRE NATURE ET LOISIRS		1 087,00
	FESTIVITES	19 200,18	
	MAISON DE S ASSOCIATION S	27 312,11	
	SALLE DES FETES	662 795,21	268 124,00
	SALLES - FRAIS GENERAUX	64 916,44	
SALLES ET FESTIVITES	Somme :	774 223,94	269 211,00
SERVICE S TECHNIQUE S	ADMINISTRATION TECHNIQUE	143 562,99	12 584,00
	CADRE DE VIE	239 877,68	196 800,00
	CENTRE TECHNIQUE	32 413,21	2 000,00
	MAGASIN	27 349,08	
	MECANIQUE	888,61	
	URBANISME ET FONCIER	654 411,01	14 400,00
	VOIRIE ET ACCESSOIRE S VOIRIE	978 704,09	12 665,00
SERVICE S TECHNIQUE S	Somme :	2 077 206,67	238 449,00
VIE CULTURELLE	EDIFICE CULTUELS	69 728,79	91 272,22
	MUSEE MAIN S SIEUX	3 750,00	
	FRAIS GENERAUX	12 886,69	
VIE CULTURELLE	Somme :	86 365,48	91 272,22
VIE SPORTIVE	GYMNASE ET EQUIP COUVERTS	523 221,49	28 797,00
	PISCINE	83 926,32	
	STADE S	183 971,40	
VIE SPORTIVE	Somme :	791 119,21	28 797,00

LES BUDGETS ANNEXES : LES POMPES FUNÈBRES

En grandes masses, le résultat 2021 est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 358 770,02 €	204 093,57 €
Recettes	1 420 046,35 €	85 908,63 €
Résultat 2021	61 276,33 €	-118 184,94 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Charges à caractère général	564 950	670 595	105 645	18,70%
Masse salariale	554 951	597 575	42 624	7,68%
Autres charges de gestion courante	4 695	1 239	-3 456	-73,61%
Charges exceptionnelles	0	3 452	3 452	
Dépenses d'ordre	79 459	85 909	6 450	8,12%
TOTAL	1 204 056	1 358 770	154 714	12,85%

Les charges de fonctionnement augmentent de +12,85 % (+154 k€) par rapport au compte administratif 2020, en raison de :

- des charges à caractère générale qui augmentent de +105 K€ soit +18,70 % en raison d'une hausse de l'activité (le nombre de décès a encore augmenté par rapport à 2020)
- une masse salariale en évolution de +42,6 k€, soit +7,68 % : face à l'augmentation de l'activité plus d'heures supplémentaires sont nécessaires.
- Les autres charges de gestion courante sont en baisse de 3,4 K€ : les pertes de créances (non valeur) ont été moins importantes en 2021
- les charges exceptionnelles (+ 3,4 K€) correspondent à des recettes annulées sur les exercices antérieurs

- Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations d'amortissement des investissements réalisés sur 2020.

Les recettes

Recettes de fonctionnement Hors cession	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Vente de prestation de service	1 351 869	1 413 764	61 896	4,58%
Atténuation de charge	13 509	5 833	-7 677	-56,83%
Autres recettes	4 242	450	-3 793	-89,40%
Recettes d'ordre	0	0	0	-
TOTAL	1 369 620	1 420 046	50 426	3,68%

Les recettes augmentent de +3,68 % (soit 50 K€). Cette variation est due à la hausse de l'activité.

Les atténuations de charges diminuent en raison d'une année 2020 marquée par de nombreux remboursements d'indemnités journalières. Ce chapitre regroupe également les participations aux chèques déjeuner.

Les autres recettes correspondent à des régularisations d'écriture de rattachement (moins de régularisation en 2021).

L'investissement

Investissements nets	CA 2020	CA 2021	Écart
Pompes Funèbres	67 961	204 093	136 132
TOTAL	67 961	204 093	136 132

Le niveau d'investissement net pour 2021 est croissant en raison des travaux de rénovation du centre funéraire.

L'équilibre

L'équilibre et le financement des investissements

Libellé	Recettes	Dépenses	Libellé
Vente de prestation de service	1 413 764	670 595	Charges à caractère général
Atténuation de charge	5 833	597 575	Masse salariale
Autres recettes	450	1 239	Autres charges de gestion courante
		3 452	Charges exceptionnelles
TOTAL	1 420 046	1 272 861	
		147 185	Autofinancement dégagé
		245 024	Rappel 2020
		-39,93%	

L'excédent global de clôture

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 358 770,02 €	204 093,57 €
Recettes	1 420 046,35 €	85 908,63 €
Résultat 2021	61 276,33 €	-118 184,94 €
Résultat antérieur	594 850,58	227 749,10
Résultat cumulé	656 126,91	109 564,16
Excédent global de clôture	765 691,07	
Restes à réaliser nets à financer		-100 666,80
Excédent global de clôture disponible	656 126,91	8 897,36

Au niveau de l'affectation de résultat, il convient d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de fonctionnement au compte 002 en recettes de fonctionnement : 656 126,91 €
- report de l'excédent d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement : 109 564,16 €

LES BUDGETS ANNEXES : PARCS DE STATIONNEMENT

En grandes masses, le résultat 2021 du budget parking est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	506 456,43 €	375 741,03 €
Recettes	722 903,26 €	372 275,00 €
Résultat 2021	216 446,83 €	-3 466,03 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants. Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'évolution des soldes d'épargne, de la capacité de désendettement et du taux d'épargne brute ;
- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Charges à caractère général	276 195	276 533	338	0,12%
Charges de gestion courante	84	50	-34	-40,68%
Charges financières	63 238	57 598	-5 640	-8,92%
Charges exceptionnelles	0	0	0	#DIV/0 !
Dépenses d'ordre	172 731	172 275	-456	-0,26%
TOTAL	512 248	506 456	-5 792	-1,13%

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse de 5,7 K€ (-1,13%) an raison principalement de la baisse des charges financières (baisse des taux d'intérêt de la dette).

Les dépenses d'ordre correspondent à des dotations aux amortissements sur les travaux réalisés au cours de l'année précédente.

Les recettes

Recettes de fonctionnement Hors cession	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Recettes parking	206 942	211 515	4 573	2,21%
Loyers des boxes	8 808	8 400	-408	-4,64%
Subvention de la Ville	142 492	237 684	95 192	66,81%
Autres recettes	0	242 031	242 031	#DIV/0 !
Recettes d'ordre	23 273	23 273	0	0,00%
TOTAL	381 515	722 903	341 388	89,48%

Les recettes augmentent de 341 K€ (89%) essentiellement en raison :

- d'une aide de l'état de 184 k€ pour compenser les pertes de recettes des collectivités locales suite à la crise sanitaire
- de l'augmentation de la subvention d'équilibre de la ville de Voiron pour 95 K€
- la participation aux charges d'exploitation du Département de l'Isère pour l'année 2019 qui a été versée en 2020

En synthèse, les dépenses et recettes d'exploitation (hors opérations financières, subventions d'équilibre et compensation de l'Etat) se répartissent de la façon suivante entre les 5 parkings :

	DÉPENSE	RECETTE
BA PARKING DES FRÈRES TARDY	10 385,00	11 139,92
BA PARKING DES TISSERANDS	217 996,88	252 400,19
BA PARKING DU GUILLON	10 610,87	816,79
BA PARKING PORTE DE BUISSE	37 340,63	13 468,32
BA PARKING OUVRAGE GRD ANGLE	300,59	0,00
SOMME :	276 333,38	277 825,22

L'investissement

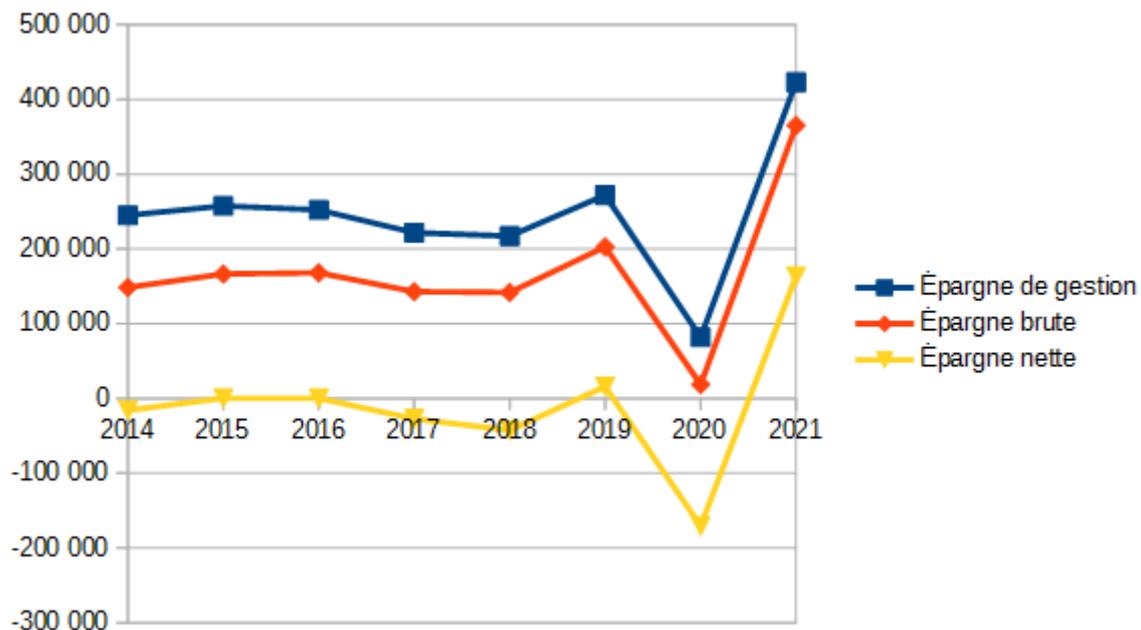
Investissements nets	CA 2020	CA 2021	Écart
Parking	385 602	150 298	-235 304
TOTAL	385 602	150 298	-235 304

Les investissements nets correspondent au travaux d'extension du parking Tardy

L'équilibre

Les soldes intermédiaires de gestion

Libellé	2019	2020	2021
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	294 579	276 279	276 583
Recettes réelles de fonctionnement hors cessions	566 633	358 241	699 585
Épargne de gestion	272 053	81 962	423 002
Intérêts de la dette	69 209	63 238	57 598
Épargne brute	202 844	18 724	365 404
Capital de la dette	186 811	189 212	201 868
Épargne nette	16 034	-170 488	163 536
Encours de dette	1 988 927	1 799 715	1 997 846
Capacité de désendettement	9,81	96,12	5,47
Taux d'épargne brute	36%	5%	52%



L'épargne de gestion, différence entre les produits et les charges de fonctionnement avant remboursement de la dette, s'élève à **423 k€**. Ce solde est prioritairement affecté au remboursement de l'annuité de la dette.

L'épargne nette, différence entre les produits et les charges de fonctionnement après remboursement de la dette (capital et intérêts), est de **163 K€**.

La hausse de l'épargne nette est liée à la perception d'une compensation pour la perte des recettes constatée en 2020 suite à la crise sanitaire. Sans cette recette, l'équilibre reste fragile.

L'excédent global de clôture et affectation des résultats

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	506 456,43 €	375 741,03 €
Recettes	722 903,26 €	372 275,00 €
Résultat 2021	216 446,83	-3 466,03
Résultat antérieur	-115 745,76	-160 038,46
Résultat cumulé	100 701,07	-163 504,49
Excédent global de clôture	100 701,07	-163 504,49
Restes à réaliser nets à financer		165 076,03
Résultats cumulés avec RàR	100 701,07	1 571,54
Excédent global de clôture disponible	102 272,61	

Au niveau de l'affectation de résultat, il convient d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de fonctionnement au compte 002 en recette de fonctionnement : 100 701,07 €
- report du déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement : 163 504,49 €

LES BUDGETS ANNEXES : RÉSEAU DE CHALEUR

La ville de Voiron a fait le choix de se lancer dans l'étude et la réalisation d'un réseau de chaleur desservant plusieurs abonnés. Cette création implique la mise en place d'un service public industriel et commercial (SPIC). Un nouveau budget annexe a donc été créé, 2021 est la deuxième année de mise en œuvre de ce budget.

En grandes masses, le résultat 2021 du budget réseau de chaleur est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0,00 €	460 044,18 €
Recettes	0,15 €	749 140,50 €
Résultat 2021	0,15 €	289 096,32 €

Pour cette deuxième année, le budget enregistre exclusivement des dépenses d'investissement.

Les 0,15 € correspondent à une écriture de régularisation de TVA.

L'investissement

Investissements nets	CA 2020	CA 2021	Écart
Réseau de chaleur	2 235	310 904	308 669
TOTAL	2 235	310 904	308 669

Les dépenses réalisées sur 2021 correspondent à des dépenses d'assistance à maîtrise d'ouvrage (frais de consultation, d'études..) auprès de la société EEPOS, et des travaux de VRD et génie civil.

Ces dépenses ont été couvertes par une participation de l'État 149 K€ et par l'emprunt.

L'excédent global de clôture et l'affectation des résultats

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0,00 €	460 044,18 €
Recettes	0,15 €	749 140,50 €
Résultat 2021	0,15	289 096,32
Résultat antérieur	0,00	97 765,00
Résultat cumulé	0,15	386 861,32
Excédent global de clôture	0,15	386 861,32
Restes à réaliser nets à financer		0,00
Résultats cumulés avec RàR	0,15	386 861,32
Excédent global de clôture disponible	386 861,47	

Au niveau de l'affectation de résultat, il convient d'adopter les dispositions suivantes :

- report de l'excédent de fonctionnement au compte 002 en recettes de fonctionnement pour 0,15 €
- report de l'excédent d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement : 386 861,32 €

LES BUDGETS ANNEXES : RESTAURATION

En grandes masses, le résultat 2021 du budget Restauration est le suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	775 073,67 €	50 284,19 €
Recettes	702 369,19 €	20 126,11 €
Résultat 2021	-72 704,48 €	-30 158,08 €

Les détails par section (fonctionnement et investissement) et par chapitre seront précisés dans les paragraphes suivants.

Une partie sera ensuite consacrée aux équilibres financiers, à savoir :

- l'équilibre de la section de fonctionnement et le financement des dépenses d'investissement ;
- l'évolution de l'excédent global de clôture.

Le fonctionnement

Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Charges à caractère général	439 461	441 791	2 330	0,53 %
Masse salariale	278 669	315 785	37 115	13,32 %
Charges exceptionnelles	0	178	178	
Dépenses d'ordre	17 593	17 320	-273	-1,55 %
TOTAL	735 723	775 074	39 351	5,35 %

Les charges de fonctionnement repartent à la hausse en raison essentiellement de **l'évolution de la masse salariale. Cette dernière est à la hausse en raison de la crise sanitaire** : les services de la ville ont mis à disposition de la cuisine pour 25 k€ de personnel.

Concernant les charges à caractère général, le poste le plus important concerne les denrées alimentaires : il passe de 339 à 347 k€, soit une évolution de 2,3 %.

Les recettes

Recettes de fonctionnement Hors cession	CA 2020	CA 2021	Evolution	
Vente de repas	724 411	701 381	-23 030	-3,18 %
Autres recettes	1 695	988	-707	-41,70 %
TOTAL	726 106	701 383	-24 722	-3,40 %

Les recettes liées aux ventes de repas diminuent malgré une évolution des tarifs de +2% par rapport à 2020.

Cette évolution est liée à la baisse du nombre de repas livrés : 86 036 contre 88 411 et 2020 (-2375). cette diminution se retrouve en particulier sur Pierre Blanche (-1 858 repas) et sur le portage (- 2 976 repas. Le niveau est plus faible qu'en 2020, mais supérieur à celui d'avant crise). A noter un retour à la situation de 2019 pour les repas livrés aux crèches (+3 175).

L'investissement

Investissements nets de subventions	CA 2020	CA 2021	Écart
Restauration	17 109	50 284	33 175
TOTAL	17 109	50 284	33 175

Les investissements de l'année 2021 portent sur :

- le financement d'une partie des travaux d'étanchéité de la toiture (30 k€) ;
- l'acquisition d'une filmeuse (12 k€), d'un trancheur (2,6 k€) et d'une armoire chauffante (3,2 k€) et autre matériels spécifiques.

L'équilibre

Le compte administratif 2021 est déficitaire. L'équilibre est réalisé grâce aux excédents antérieurs.

L'excédent global de clôture et l'affectation des résultats

Par délibération n° 2021-135 du conseil municipal du 15 décembre 2021, le budget restauration a été supprimé au 31 décembre 2021.

L'actif et le passif de ce budget ont été réintégrés au budget principal au 1^{er} janvier 2022.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	775 073,67 €	50 284,19 €
Recettes	702 369,19 €	20 126,11 €
Résultat 2021	-72 704,48 €	-30 158,08 €
Résultat antérieur	227 296,86	16 620,96
Résultat cumulé	154 592,38	-13 537,12
Excédent global de clôture	141 055,26	
Restes à réaliser nets à financer		0,00
Excédent global de clôture disponible	141 055,26	